

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE SE FÉLICITE DU RETRAIT D'ABYEI DES SERVICES DE POLICE DU SOUDAN DU SUD

Addis Abéba, le 11 mai 2012: Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, se félicite du retrait d'Abyei, le 10 mai 2012, des 700 policiers des Services de police du Soudan du Sud (SSPS). Ce retrait a été confirmé par le Commandant de la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (FISNUA), le Général de Corps d'Armée Tadesse Tesfay, dans une lettre adressée à l'UA le 10 mai 2012. Le Président de la Commission félicite le Gouvernement de la République du Soudan du Sud pour avoir honoré son engagement de se retirer d'Abyei, conformément à la lettre d'acceptation de la Feuille de route qu'il a adressée à l'UA.

Il convient de rappeler que, lors de sa réunion tenue le 24 avril 2012, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA a adopté une Feuille de route visant à apaiser la tension actuelle, à faciliter la reprise des négociations sur les questions post-sécession et la normalisation des relations entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud. La Feuille de route a, entre autres, appelé à la mise en œuvre de tous les aspects pendants de l'Accord du 20 juin 2011 sur les arrangements administratifs et sécuritaires temporaires pour la zone d'Abyei, en particulier le redéploiement, dans un délai de deux semaines, de toutes les forces soudanaises et sud soudanaises hors d'Abyei. La Feuille de route a été entérinée par la résolution 2046 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies du 2 mai 2012.

Le Président de la Commission voudrait également saisir cette occasion pour exprimer sa gratitude à la FISNUA, au Commandant de la Force et au Gouvernement de l'Éthiopie, qui assurent la sécurité des populations locales.

Le Président de la Commission appelle le Gouvernement de la République du Soudan à faire de même et à retirer ses forces d'Abyei, conformément à son acceptation de la Feuille de route et du calendrier qui y est contenu. Avec le déploiement effectif de la FISNUA, la présence de toute autre force à Abyei n'est plus nécessaire. La sécurité des Soudanais sur le territoire est assurée de manière adéquate par les forces de la FISNUA. En outre, un tel retrait marquera une étape importante dans la normalisation des relations entre les deux pays et l'instauration de la confiance entre eux.

Le Président de la Commission réitère la détermination de l'UA à assurer le respect de tous les aspects de la Feuille de route. Il demande aux parties de continuer à travailler à la mise en œuvre intégrale et inconditionnelle de la Feuille de route, y compris le retrait de leurs forces armées qui doivent se redéploier de leur côté de la frontière et l'acceptation de la carte administrative et sécuritaire présentée par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA aux fins d'activer la Mission conjointe de vérification et de surveillance de la frontière (JBVMM).